



Rapport d'Orientation Budgétaire

CCAS - 2026

ROB 2026 - Centre Communal d'Action Sociale

ANALYSE FINANCIERE 2020-2025 du CCAS

✚ Les dépenses de fonctionnement 2025

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	ROB 2026
Analyse des besoins sociaux	0 €	5 940 €	2 460 €	0 €	0 €	- €	- €
Repas des Anciens	0 €	375 €	10 916 €	12 745 €	12 918 €	14 309 €	14 290 €
Colis des Anciens	16 695 €	18 541 €	3 771 €	4 138 €	4 823 €	4 854 €	4 960 €
Ateliers et activités Séniors	1 126 €	1 692 €	2 801 €	510 €	700 €	3 183 €	2 050 €
Téléassistance	6 732 €	7 661 €	8 417 €	8 492 €	7 987 €	5 673 €	8 000 €
Aide Sociale	3 848 €	4 243 €	3 486 €	3 031 €	3 282 €	3 388 €	11 600 €
Subventions Assoc	8 000 €	6 900 €	7 090 €	6 580 €	7 700 €	6 850 €	7 070 €
Charges de personnel	72 733 €	87 528 €	90 000 €	123 905 €	136 579 €	129 898 €	100 177 €
Achat restauration	2 983 €	93 €	7 693 €	18 810 €	20 426 €	20 277 €	22 300 €
Charges de structure	744 €	2 207 €	2 988 €	5 437 €	11 529 €	5 292 €	8 700 €
Services Généraux	2 037 €	3 146 €	2 758 €	3 242 €	3 208 €	3 389 €	4 636 €
Autres actions (JPA, Bus, maintien à dom.)	2 250 €	750 €	1 300 €	1 600 €	1 800 €	2 300 €	3 300 €
Charges exceptionnelles	1 125 €	327 €	1 012 €	987 €	0 €	0 €	- €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	118 273 €	139 404 €	144 692 €	189 477 €	210 952 €	199 412 €	187 083 €

Les dépenses de fonctionnement ont baissé de 5 % (- 11 K€) entre 2024 et 2025.

En 2025, plusieurs postes de dépenses constatent une baisse :

- Une réaffectation vers le budget principal des dépenses liées au personnel FR SERVICES à partir du mois de juin 2025. Le chapitre 12 enregistre alors une baisse de 5,6k€.
- Une baisse des tarifs du prestataire de téléassistance à compter d'août 2025 (-2,3k€)
- Une baisse des charges de structures (-6,5k€). Il s'agit de l'eau, de l'achat de petit matériel, de l'entretien et des réparations. En effet, en 2024, plusieurs opérations de maintenance et de petits travaux avaient été réalisées, générant un niveau de dépenses ponctuellement plus élevé qu'en 2025.

Les actions menées en faveur des seniors demeurent un axe structurant de l'intervention du CCAS :

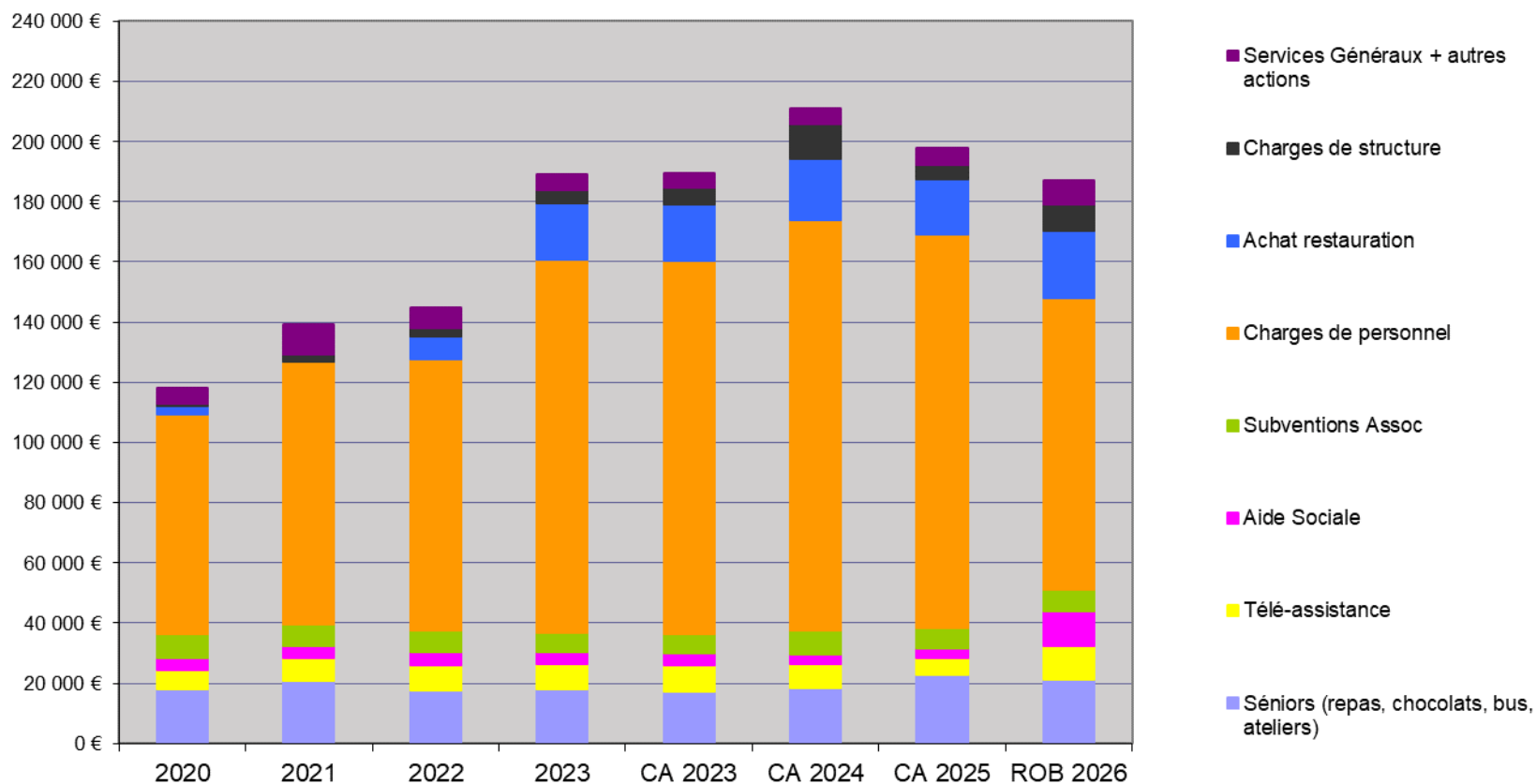
- Les dépenses pour la distribution des chocolats aux personnes de plus de 80 ans, qui avaient augmenté entre 2023 et 2024, se maintiennent au même niveau en 2025 (4,8k€).
- Le repas des seniors a généré 1,3k€ de dépenses supplémentaires en raison de l'augmentation du nombre de participants (347 en 2024 / 384 en 2025). Pour information, l'augmentation du nombre de participants a également généré une hausse sur les charges de personnel (+357€) car une personne supplémentaire a été recrutée pour le service.
- Comme chaque année, des ateliers et activités ont été programmés : UFC que Choisir (150€) et Chauffe Citron (3k€).

En 2025, les **subventions aux associations** ont été attribuées en fonction de leurs besoins :

- Banque Alimentaire : 1 150€ (+ 150€ par rapport à 2024)
- Restaurants du cœur : 80€
- Association Tournesol : 5 620€

Le nombre de bénéficiaires du service de téléassistance est stable et comptabilise 13 nouveaux dossiers pour 14 résiliations en 2025 (décès et placements en maison de retraite).

Les autres actions concernent le dispositif « **Jeunesse au Plein Air** » qui a permis à 7 enfants (6 nouveaux départs et 1 deuxième départ) de partir en vacances pour un budget de 700 € et aux Pass bus.



L'aide sociale est composée en 2025 :

- des bons alimentaires : 936 € (+87€ par rapport à 2024)
- des aides et secours d'urgence : 1284€ (-51€ par rapport à 2024)
- du CTASF : 300€
- du « tarif social de l'eau » : 868 €

La mobilisation des crédits pour le versement des aides en 2025 (3 388€) est en légère hausse par rapport à 2024 (3 282€). Sur l'exercice 2025, 15 personnes ont bénéficié d'un soutien financier ponctuellement ou de manière récurrente (17 en 2024).

A noter que le dispositif du « tarif social de l'eau » est entièrement compensé en recettes par un crédit délégué par la SPL du Grand Nancy, avec une enveloppe annuelle allouée à chaque collectivité et à répartir en fonction des besoins.

Les recettes de fonctionnement 2025

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	ROB 2026
Ventes Pass Bus	485 €	531 €	828 €	969 €	768 €	630 €	500 €
Téléassistance	7 541 €	7 742 €	9 400 €	9 599 €	9 076 €	10 070 €	9 000 €
Ventes de services : vente ticket repas	5 388 €	3 235 €	12 942 €	23 765 €	27 625 €	29 912 €	27 400 €
Autres produits de gestion : location salle	2 016 €	4 350 €	6 527 €	5 460 €	11 414 €	10 378 €	7 818 €
Remboursement rémunération personnel	8 956 €	16 228 €	10 353 €	9 838 €	6 910 €	846 €	0 €
Autres actions ou produits except : tarifs social eau, golf dons	2 607 €	1 893 €	3 480 €	2 232 €	3 034 €	3 940 €	2 603 €
Subvention commune	75 000 €	110 000 €	110 000 €	110 000 €	165 000 €	155 000 €	115 000 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	101 993 €	143 979 €	153 529 €	161 863 €	223 827 €	210 776 €	162 321 €

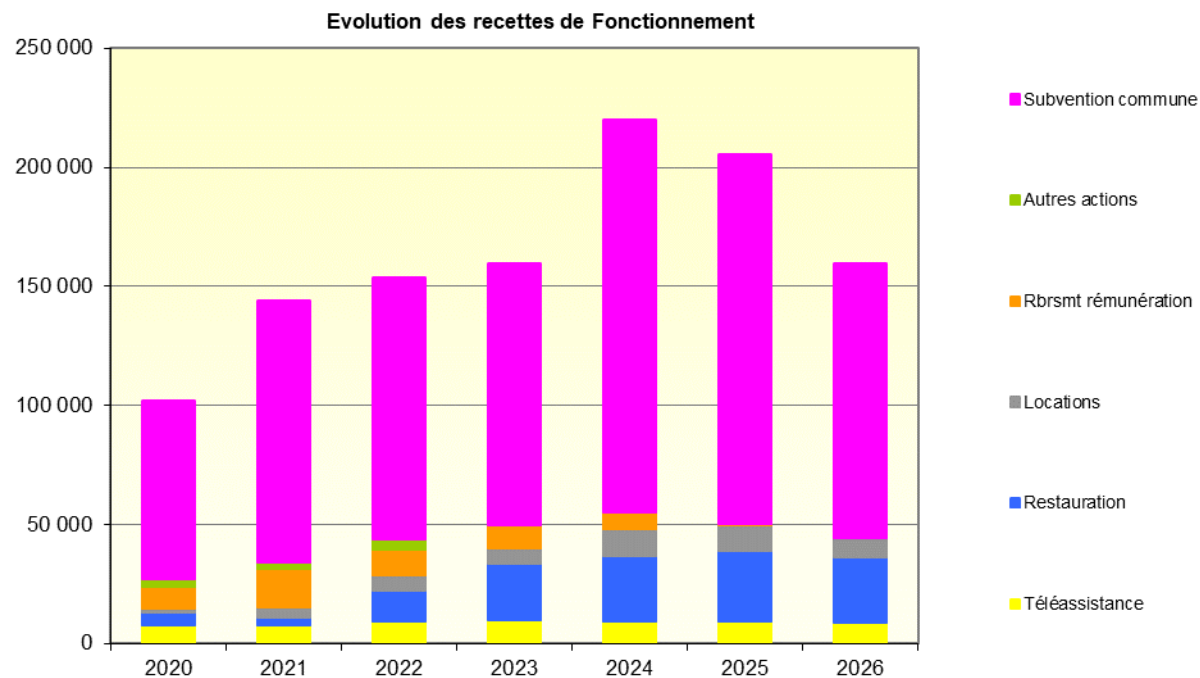
Entre 2024 et 2025, les recettes de fonctionnement avaient baissé de -13 k€. Cette baisse s'explique suite au réajustement de la subvention communale en 2025 (-10k€) grâce à l'augmentation des excédents capitalisés en 2024. D'autre part, nous avons reçu en 2024, au titre des remboursements des arrêts, une recette de 6 910€. Or, en 2025, en raison d'un retard dans le traitement des dossiers, nous n'avons encaissé que 846€. Les versements seront régularisés en 2026 mais sont difficilement évaluable à ce stade. Enfin, les recettes liées à la location de la salle ont baissé de 1k€.

Les recettes liées aux ventes de services (tickets repas), continuent à augmenter (+2 287€ entre 2024 et 2025). Il y a eu au total 2 032 repas en 2025, (2 116 repas en 2024 et 1 907 en 2023), soit une légère baisse (dû à une plus faible utilisation des repas municipaux). Les repas à thèmes attirent environ 100 personnes chaque mois. Véritable succès de fréquentation, ils n'ont jamais été aussi prisés. Ce sont 1 190 repas à thèmes, 765 repas ordinaires et 77 repas municipaux qui ont été servis en 2025. A noter que la structure accueille également la restauration des maternelles, des accueils du mercredi et des vacances via l'AFRS.

Les recettes liées à la **téléassistance** augmentent de 1 000€ entre 2024 et 2025.

Les recettes des **locations** sont en légère baisse mais restent importantes (39 locations en 2025 et 37 en 2024).

Les **produits exceptionnels** intègrent les mandats annulés (150€), une subvention du département pour l'action « les rendez-vous Chauffe Citron » (2 520€), l'enveloppe du tarif Social de l'eau (868€) et les recettes des activités Golf (403€).



Les investissements 2025

Ce budget comporte peu d'opérations hormis l'achat de matériels. En 2025, 7 725€ ont été dépensés pour l'achat d'une auto-laveuse, une armoire réfrigérée, un ventilateur pour la chambre froide et un aspirateur.

Les recettes d'investissement sont constituées de l'excédent 2024 (10 222,52 k€) et du FCTVA (68,35€).

LE RESULTAT 2025

L'exécution provisoire du budget 2025 prévoit un résultat disponible de **3,9 k€ en investissement** et de **33 k€ en fonctionnement**. Ces excédents seront repris par anticipation dès le vote du budget.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Les dépenses de fonctionnement 2026

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	ROB 2026
Analyse des besoins sociaux	0 €	5 940 €	2 460 €	0 €	0 €	- €	- €
Repas des Anciens	0 €	375 €	10 916 €	12 745 €	12 918 €	14 309 €	14 290 €
Colis des Anciens	16 695 €	18 541 €	3 771 €	4 138 €	4 823 €	4 854 €	4 960 €
Ateliers et activités Séniors	1 126 €	1 692 €	2 801 €	510 €	700 €	3 183 €	2 050 €
Téléassistance	6 732 €	7 661 €	8 417 €	8 492 €	7 987 €	5 673 €	8 000 €
Aide Sociale	3 848 €	4 243 €	3 486 €	3 031 €	3 282 €	3 388 €	11 600 €
Subventions Assoc	8 000 €	6 900 €	7 090 €	6 580 €	7 700 €	6 850 €	7 070 €
Charges de personnel	72 733 €	87 528 €	90 000 €	123 905 €	136 579 €	129 898 €	100 177 €
Achat restauration	2 983 €	93 €	7 693 €	18 810 €	20 426 €	20 277 €	22 300 €
Charges de structure	744 €	2 207 €	2 988 €	5 437 €	11 529 €	5 292 €	8 700 €
Services Généraux	2 037 €	3 146 €	2 758 €	3 242 €	3 208 €	3 389 €	4 636 €
Autres actions (JPA, Bus, maintien à dom.)	2 250 €	750 €	1 300 €	1 600 €	1 800 €	2 300 €	3 300 €
Charges exceptionnelles	1 125 €	327 €	1 012 €	987 €	0 €	0 €	- €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	118 273 €	139 404 €	144 692 €	189 477 €	210 952 €	199 412 €	187 083 €

En 2026, les dépenses de fonctionnement du CCAS sont prévues à hauteur de **187 083 €**, en diminution de **12k€** par rapport au réalisé 2025.

1. Actions en faveur des séniors

- Les **repas des aînés** sont inscrits à hauteur de **14 290 €**, soit un niveau proche de celui de 2025.
- Les **colis de fin d'année** sont reconduits pour un montant de **4 960 €**, en légère progression, afin de tenir compte de l'évolution du nombre de bénéficiaires et de l'évolution des coûts.
- Les **achats de restauration** sont inscrits à **22 300 €**, en augmentation, afin d'anticiper une éventuelle hausse des coûts alimentaires et le maintien d'une fréquentation soutenue.
- Les **ateliers et activités séniors** sont prévus à hauteur de **2 050 €**, traduisant la poursuite des actions de prévention, de lien social et de bien-être.

2. Téléassistance et aide sociale

- Les dépenses de **téléassistance** sont portées à **8 000 €** en raison d'une baisse des coûts par le prestataire actée fin 2025.
- Les **aides sociales** sont budgétées à hauteur de **11 600 €**. Bien que le réalisé 2025 s'élève à 3 084 €, nous faisons le choix de maintenir l'enveloppe au même niveau afin de garantir une réponse adaptée aux besoins qui pourraient émerger.

Répartition de l'enveloppe :

- Bons alimentaires : 2 000 €
- Secours d'urgence : 3 000 €
- Aides du CCAS : 3 400 €
- Maintien à domicile : 1 000 €
- CTASF : 300 €
- Tarification sociale de l'eau : 1 900 € (entièrement compensée par la SAPL Grand Nancy Habitat)

3. Les subventions aux associations sont inscrites à hauteur de 7 070€ :

- Banque Alimentaire : 1 300 € (+150€ par rapport à 2025)
- Tournesol : 5 620 € (en plus du soutien financier, l'association, bénéficie d'un soutien logistique (véhicule et local mis à disposition).
- Restos du Cœur : 150 € (+70€ par rapport à 2025)

4. Les charges de personnel,

Deux éléments contribuent à la baisse des charges de personnel (- 29k€) par rapport au réalisé 2025 :

Jusqu'à présent, l'ensemble du personnel intervenant à la Maison de l'Amitié était imputé sur le budget du CCAS. Une analyse fine des missions réalisée en 2025 a toutefois mis en évidence que les agents mis à disposition via PARTEGO consacrent l'essentiel de leur temps de travail à la restauration scolaire. Il apparaît donc plus cohérent, et conforme à la réalité des missions exercées, que leur rémunération soit

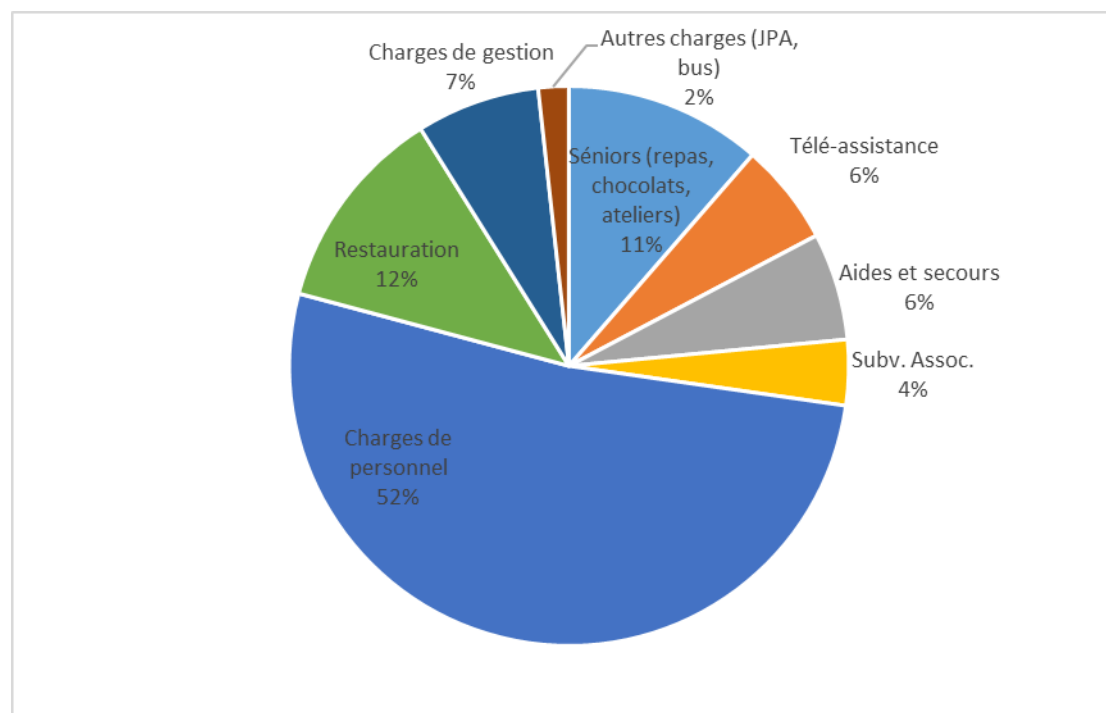
désormais imputée au budget de la Ville et non plus à celui du CCAS. Cette réaffectation permet de dégager une économie de **25 k€** sur le chapitre 12 du budget du CCAS.

Par ailleurs, un agent en arrêt de longue durée pesait sur le budget du CCAS à hauteur d'environ 15 k€ sur 12 mois. Cet agent reprendra ses fonctions en janvier 2026, mais sera affecté, à partir du mois de mars, exclusivement à la restauration scolaire au centre socioculturel, ce qui entraîne mécaniquement une diminution des charges de personnel supportées par le CCAS.

En conséquence, la subvention versée par la Ville au CCAS est revue à la baisse, dans la mesure où le budget principal prend désormais directement en charge ces deux dépenses de personnel.

5. Les charges de gestion

Les **charges de structure et services généraux** sont inscrites à hauteur de **13 k€**, afin d'assurer le fonctionnement courant de la structure. (Équipements, entretien, matériel).



Les recettes de fonctionnement 2026

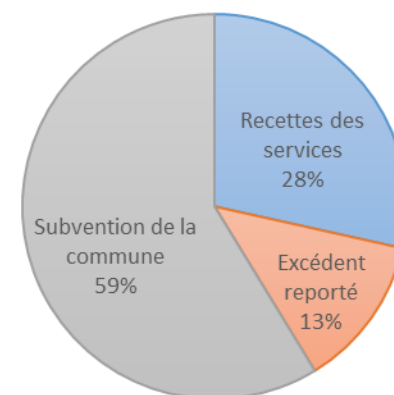
En 2026, les recettes sont inscrites avec prudence, à hauteur de 162 k€.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	ROB 2026
Ventes Pass Bus	485 €	531 €	828 €	969 €	768 €	630 €	500 €
Téléassistance	7 541 €	7 742 €	9 400 €	9 599 €	9 076 €	10 070 €	9 000 €
Ventes de services : vente ticket repas	5 388 €	3 235 €	12 942 €	23 765 €	27 625 €	29 912 €	27 400 €
Autres produits de gestion : location salle	2 016 €	4 350 €	6 527 €	5 460 €	11 414 €	10 378 €	7 818 €
Remboursement rémunération personnel	8 956 €	16 228 €	10 353 €	9 838 €	6 910 €	846 €	0 €
Autres actions ou produits except : tarifs social eau, golf dons	2 607 €	1 893 €	3 480 €	2 232 €	3 034 €	3 940 €	2 603 €
Subvention commune	75 000 €	110 000 €	110 000 €	110 000 €	165 000 €	155 000 €	115 000 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	101 993 €	143 979 €	153 529 €	161 863 €	223 827 €	210 766 €	162 321 €

- Les recettes liées à la **vente des pass bus** sont évaluées en prudence à 500€, proches du réalisé 2025.
- Les crédits réservés aux **produits de la téléassistance** sont estimés à 9 000 €.
- **Les recettes de restauration** sont constituées de la vente de tickets repas (municipaux, ordinaires et à thèmes) et des boissons. Elles sont prévues à hauteur de 27,4 k€.
- Les recettes de **location de la salle de la maison de l'amitié** sont inscrites prudemment également à hauteur de 7 818 €.
- **Les recettes liées aux arrêts maladie** ne sont à ce jour pas provisionnées. D'une part car les dossiers sont en cours de traitement, d'autre part car les recettes sont liées à un agent qui, en 2026, sera rattaché au budget principal et non plus au CCAS.
- La SPL du grand Nancy compense intégralement les aides attribuées dans le cadre de l'enveloppe **du tarif social de l'eau**. L'enveloppe 2025 a été reconduite.

- Les recettes des services, détaillées ci-dessus financent les dépenses de fonctionnement à hauteur de 28%.
- Les excédents reportés (résultats antérieurs) représentent 15% avec 27 k€.
- Une subvention de la commune de 115 000 € équilibre le budget.

Financement du fonctionnement 2026



Les investissements

DEPENSES	11 800 €	RECETTES	1 577,48 €
Achat de mobilier / matériel	12 477,22 €	FCTVA	500 €
		Amortissement	2 000 €

Les dépenses d'investissement sont constituées de provisions pour l'achat de matériel et mobilier. En 2026, les investissements à prévoir sont :

- un lave-linge et un lave-vaisselle (matériel vieillissant dont les réparations sont onéreuses)
- une armoire pour le transfert chaud (le chauffe plats permettant le maintien au chaud actuel est irréparable)
- des stores et du petit matériel.

Les recettes d'investissement sont constituées de la dotation aux amortissements et du FCTVA. La section d'investissement est équilibrée par :

- La prise en compte du solde positif d'exécution du budget précédent (3 977,22€)
- L'affectation en investissement d'une part de l'excédent de fonctionnement 2025 (6 000€)

L'équilibre

La section de fonctionnement fait apparaître un résultat positif de **32 761,89€**. Avec la reprise anticipée des résultats 2025, les excédents sont affectés comme suit :

- 26 761,89€ à la section de fonctionnement
- 6 000€ à la section d'investissement

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement - opérations réelles	187 083,35 €	162 321,46 €
Fonctionnement - opérations d'ordre	2 000,00 €	
Résultat reporté R-002		26 761,89 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	189 083,35 €	189 083,35 €

Investissement opérations réelles	12 477,22 €	
Investissement opérations d'ordre		2 000,00 €
Dotations (FCTVA)		500,00 €
Résultat fonctionnement		6 000,00 €
Résultat investissement reporté		3 977,22 €
TOTAL INVESTISSEMENT	12 477,22 €	12 477,22 €

TOTAL GENERAL DU BUDGET	201 560,57 €	201 560,57 €
--------------------------------	---------------------	---------------------